



# DEVOIRS FAITS AU COLLÈGE

C'est parti !

## Le travail personnel des élèves : un facteur de réussite au collège

Le dispositif "Devoirs Faits" permet :

- d'améliorer la liaison entre les temps de classe et les devoirs.
- rendre explicites les attendus des "devoirs"
- favoriser la continuité entre le temps scolaire et le temps familial.

## Qu'est ce que le dispositif "Devoirs Faits" ?

Devoirs faits est :

- un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs.
- un moment privilégié pour que l'élève donne du sens à son travail personnel.



Les heures proposées par le dispositif ne suffisent pas toujours à ce que l'ensemble du travail personnel de l'élève soit réalisé. L'élève part chez lui en sachant ce qu'il lui reste à réaliser.

## Un accès aux ressources numériques

Les participants auront accès à des ordinateurs de l'établissement, et seront formés à leur utilisation. Les devoirs nécessitant une connexion à internet ou un ordinateur pourront être accessibles à tous les élèves du collège.



## L'ENT



L'Espace Numérique de Travail est un outil performant et fourni, mais nécessitant une appropriation de la part des élèves pour parfaire son utilisation.

## Qui est concerné ?

Devoirs faits s'adresse à toutes les familles et à tous les collégiens volontaires. L'inscription est gratuite, et, avec un courrier adressé au collège, la désinscription possible.

## Quelles sont les modalités ?

Un ou plusieurs créneaux hebdomadaires sont proposés à chaque élève du collège. L'accès à "devoirs faits" est plus compliqué pour les élèves ayant choisi plusieurs enseignements optionnels.



A chaque séance, les équipes d'encadrants complémentaires proposeront de travailler par pôles disciplinaires. Le travail de groupe sera initié.

## Qui sont les encadrants ?

Les encadrants sont des enseignants, des assistants d'éducation, ou des personnels en service civique recrutés et formés pour l'occasion.



## Une préparation à l'oral du brevet

Des sessions de préparation à l'oral du brevet seront proposées aux troisièmes. Une aide méthodologique, technique, et des séances d'entraînement d'oraux blancs seront organisées.

## FICHE D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

En fonction des choix d'option ou de séances en groupe, chaque élève n'a pas accès à tous les créneaux proposés pour sa classe. Fiche à remettre au professeur principal avant les vacances de la Toussaint.

### CRENEAUX EN FONCTION DES CLASSES

Entourer le nom de la classe de votre enfant

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
09h00 / 10H00			4A		3C préparation à l'oral du brevet pour les 3èmes
10H00 / 11H00			4D		
11H00 / 12H00	3A	6C 6D 5B	3A 3B 3D préparation à l'oral du brevet pour les 3èmes	6C 6D 5B 4A	3C préparation à l'oral du brevet pour les 3èmes
13H30 / 14H30	6C	6E		4D	3E 4C préparation à l'oral du brevet pour les 3èmes
14H30 / 15H30	6E 5D 4A 3E	4B		5A 4A 4B 4C 3B	6A 5B 3A 3E

### CRENEAUX OUVERTS A TOUS LES ELEVES

Inscription à cocher en fonction de l'emploi du temps de l'élève

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
15H30 / 16H30					
Attention pour les créneaux suivant, les élèves transportés ne pourront pas prendre le bus. Les responsables doivent venir rechercher leur enfant.					
16H30 / 17H30					

J'ai pris connaissance que l'inscription de mon enfant sur les créneaux de 16h30 à 17h30 ne lui permettra pas d'être pris en charge par le ramassage scolaire habituel.

Le .....

Signature